



Notice d'information

Les enchères doivent être portées par un Avocat inscrit au Barreau d'ANNECY.

Pour porter les enchères, votre Avocat doit être en possession des documents suivants :

- Un pouvoir pour enchérir signés par vos soins,
- Une attestation de votre banque confirmant votre solvabilité,
- Un chèque de banque d'un montant correspondant à 10% de la mise à prix,
- Si vous achetez en personne : une copie de votre carte d'identité, et une copie de la carte d'identité de votre conjoint, ainsi que du contrat de mariage le cas échéant,
- Si vous achetez par l'intermédiaire d'une société : une copie de l'extrait K bis de cette société,
- Si vous ou votre société est marchand de biens : une copie de la carte confirmant l'inscription en qualité de marchand de biens,
- Un chèque d'un montant de 100.00 € soit 119.60 € en règlement de nos honoraires de représentation.



Laetitia BLANC

49 rue Carnot - 74000 ANNECY

Tél. : 04 50 63 17 97 - Fax : 04 50 63 23 59 - laetitiablanc.avocat@wanadoo.fr

Avocat - Membre d'une association agréée - Case Palais n°49

Réception sur rendez-vous. Le règlement des honoraires par chèque est préféré.